AGaTH
Association des usagers des gares de Tenay-Hauteville et Virieu-le-Grand-Belley

Adhérez sur HELLOASSO.COM

BULLETIN D'ADHESION 2024 - Personne Morale

Merci de transmettre ce bulletin, accompagné de votre règlement, à un membre du bureau ou de l'envoyer par mail à contact@assoagath.fr ou par courrier à : AGaTH - c/o Mairie de Tenay - 1 place de la Mairie - 01230 Tenay

***

Dénomination Personne Morale :.....

.....

Adresse e-mail :.....Téléphone :.....

Adresse postale :.....

.....

Déclare solliciter mon adhésion à l'association AGaTH pour l'année 2024.

☐ *Je règle ..... euros* pour ma cotisation 2024 au titre de personne morale*

** le montant minimal requis pour une cotisation est de 5 euros*

Mode de règlement : ☐ chèque à l'ordre de AGaTH ☐ espèces ☐ virement

Coordonnées bancaires :	Titulaire :	AGATH
	Domiciliation :	LA BANQUE POSTALE - CENTRE FINANCIER 69900 Lyon Cedex 20
	IBAN :	FR89 2004 1010 0721 2343 4D03 830
	BIC :	PSSTFRPPLYO

Nom et contact de la personne / du service concerné(e) (si nécessaire) :

Fait à : .....

Le : .....

Signature :

Les informations recueillies sont nécessaires pour l'administration de l'association. Elles font l'objet d'un traitement informatique défini dans le Règlement général de protection des données déposé sur le site web de l'association à: https://www.assoagath.fr/. En application des articles 39 et suivants de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication desdites informations, veuillez vous adresser au bureau de l'association.